Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-212201180-20260504-20260508-DE

DEPARTEMENT
Des Côtes d'Armor

Arrondissement
de DINAN

COMMUNE DE LANVALLAY

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 MAI 2026

Nombre de Conseillers
En exercice : **27**
Présents : **22**
Votants : **26**

L'an deux mil vingt-six, le quatre mai, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de LANVALLAY, était assemblé en session ordinaire, en Salle d'Honneur de la mairie, après convocation légale adressée le 28 avril 2026, sous la présidence de M. Bruno HÉLUARD, Maire de LANVALLAY.

Délibération n° 2026 05 08

Objet :

INSTANCES MUNICIPALES
-
Désignation de représentants à la mission locale du pays de Dinan.

Etaient présents : M. HÉLUARD Bruno, M. CANAUX DE BONFILS Olivier, Mme GUINIO Christelle, M. HIBON Francis, Mme NEVEU Jannick, M. BODIN Daniel, Mme ROUMILA Djamila, M. RENAULT Olivier, M. CHENU Patrick, M. BALLUT Bruno, Mme GIVRY Fernande, Mme MENAGER Nathalie, M. ROBERT Michel, M. QUINTIN Pascal, Mme PERQUIS Corinne, Mme BUYS Béatrice, Mme BOULLIER Stéphanie, M. VADEPIED Alain, Mme TROUBADOURS Sophie, M. CASSIGNEUL Thomas, Mme ZULIANI Claire, Mme HEMBISE Camille.

Étaient absents : M. DE SWARTE Eric a donné pouvoir à M. QUINTIN Pascal - Mme BERECZKI Éva a donné pouvoir à Mme ROUMILA Djamila - Mme LE DU Céline a donné pouvoir à Mme PERQUIS Corinne - M. RICARD Bruno a donné pouvoir à Mme TROUBADOURS Sophie - M. LESNE David.

Secrétaire de séance : Conformément à l'art. L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mme Djamila ROUMILA ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Rapporteur : Bruno HÉLUARD

La Mission Locale est un lieu d'accueil ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans inclus sortis du système scolaire, quel que soit leur diplôme, souhaitant être aidés dans leur projet personnel et/ou professionnel en fonction de leurs besoins. Une équipe de professionnels reçoit sur ou sans rendez-vous à Dinan ou sur une permanence de proximité pour répondre à leurs préoccupations d'orientation professionnelle, de mobilité, de logement, santé, de coups de pouce et aides financières, d'emploi en CDD, intérim, CDI, apprentissage…

La Mission Locale du Pays de Dinan accompagne également les employeurs sur toutes ces questions. La commune de Lanvallay fait régulièrement appel à la mission locale pour des contrats conclus avec des jeunes de moins de 26 ans ou bien pour des services civiques.

Il convient de désigner les représentants de la commune de Lanvallay au sein de cette structure. M. Bruno HÉLUARD propose la candidature de Mme Nathalie MENAGER et de M. Olivier RENAULT. M. Thomas CASSIGNEUL et Mme Claire ZULIANI se portent également candidats.

***

Vu l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au Conseil Municipal, après l'avoir décidé à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret,
Considérant la nécessité de désigner de nouveaux représentants de la commune au sein de la Mission Locale du pays de Dinan suite aux élections municipales 2026,

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-212201180-20260504-20260508-DE

Après délibération, le Conseil Municipal à la majorité avec 20 votes pour et 6 votes contre (M. VADEPIED Alain, Mme TROUBADOURS Sophie, M. CASSIGNEUL Thomas, Mme ZULIANI Claire, Mme HEMBISE Camille, M. RICARD Bruno (pouvoir)) :

- **DESIGNE** Mme Nathalie MENAGER en tant que représentante titulaire et M. Olivier RENAULT en tant que représentant suppléant auprès de la Mission Locale.

Pour extrait certifié conforme à l'original
Le Maire,

Bruno HÉLUARD

La secrétaire de séance,

Mme Djamila ROUMILA